

MOBILITÉS

En 3 ans, la Communauté de Communes a déployé un « bouquet de services » en matière de mobilité

La Semaine européenne de la mobilité a eu lieu du 16 au 22 septembre. Sa thématique ? « Combiner les mobilités ». La Communauté de Communes Aubrac Carladez Viadène a profité de l'occasion pour rassembler élus du territoire, partenaires, acteurs économiques, associatifs et sociaux. Elle a souligné comment elle s'est attelée à « combiner » différentes formes de mobilité sur son territoire depuis 2024, en lien avec la Région Occitanie, chef de file sur les mobilités.

Vendredi 18 septembre 2026, l'intercommunalité a invité les élus de son territoire, les partenaires, les acteurs locaux pour une rencontre autour des mobilités. Près de 50 personnes ont répondu à l'appel. Après différentes expérimentations, les résultats sont aujourd'hui encourageants. Un véritable « bouquet » de services au plus près des habitants est opérationnel et conforte les services historiques de Transport à la demande et de lignes régulières. Les usagers disposent désormais de plusieurs dispositifs concomitants qui leur permettent de se déplacer plus facilement (transport à la demande, covoiturage, autopartage, transport d'utilité sociale, transport solidaire). Les micro-crèches disposent, elles, de « vélos-cargos » pour faciliter les sorties extérieures des enfants.

■ Une politique volontariste en faveur des mobilités durables et partagées

Les enjeux de la Communauté de Communes, qui travaille continuellement avec la Région Occitanie, dite « Autorité Organisatrice de la Mobilité », sont à la fois de faciliter le déplacement des plus fragiles (45 % des habitants ont plus de 60 ans), de contribuer à rompre l'isolement social et d'encourager les changements de pratique, en alternative au « tout voiture », comme l'a confirmé Jean VALADIER à l'assistance venue nombreuse : « Depuis 3 ans, nous faisons conjuguer "mobilité" avec "proximité". La Communauté de Communes, dans ce qu'elle a mis en œuvre, a souhaité mettre l'accent sur la dimension sociale des mobilités. Les dispositifs mis en place contribuent à répondre à des formes d'isolement qui existent sur le territoire mais aussi à accompagner la transition écologique, en réduisant l'empreinte carbone et en faisant évoluer les pratiques. »

■ L'émergence d'un « bouquet » de services

Revenons à 2024 : la Communauté de Communes est lauréate de deux appels à projet avec « Tims », programme d'État pour des solutions de mobilité inclusives, et « Avenir Montagne Mobilité » (ANCT), axé notamment sur l'axe routier Espalion-Laguiole, très fréquenté. Ces deux programmes permettent à la Communauté de Communes de disposer de financements qui rendent possibles les mises en œuvre de dispositifs. En trois années, l'intercommunalité a ainsi consacré 488 000 € de budget aux mobilités, dont 73 % ont été soutenus par ces programmes et les partenaires (État - ANCT, Région Occitanie, Certificats Economies d'énergie).

Après 3 années de travail, le territoire Aubrac Carladez Viadène dispose aujourd'hui d'une offre multiple de services de mobilité, déployés en lien étroit avec la Région Occitanie et son réseau de mobilités « liO » :

- Le **transport à la demande** est toujours en service, son organisation a été repensée en 2024 : il se compose de 23 dessertes et a bénéficié à 101 usagers différents en 2025, pour près de 900 transports réalisés. Les destinations dominantes concernent surtout les jours de marchés.
- Le **transport solidaire**, dont la vocation est de favoriser l'accès aux soins distants (Espalion, agglomération de Rodez, Aurillac, Saint-Flour) pour des personnes à revenus modestes âgés de plus de 65 ans ou en fragilité sociale, est étendu à tout le territoire communautaire, après une expérimentation réussie en Viadène. Aujourd'hui, 204 personnes sont inscrites et 331 transports ont été effectués, pour près de 80 % de foyers très modestes.
- L'**autopartage**, déployé en février 2026 dans le bassin de vie à Laguiole, propose en location libre-service une berline électrique, pour une utilisation minimale de 3h et maximale de 48h. Un véhicule pour tous les publics, à réserver à la demande, sans les frais et contraintes de la propriété, qui peut permettre à chacun de « tester » l'électrique. Depuis son lancement et jusqu'à fin août, 21 personnes sont inscrites, pour 74 locations et une distance parcourue de 8 812 km. Une deuxième station d'autopartage est en cours d'installation à Argences-en-Aubrac (place Cambon à Sainte-Geneviève-sur-Argence).
- Le **transport d'utilité sociale**, mis en service en Argence et dans le Carladez, met en lien des conducteurs bénévoles et des personnes empêchées de mobilité (demandeurs d'emploi, bénéficiaires d'un minima social, personnes isolées en perte d'autonomie). C'est un service d'entraide entre habitants, animé en proximité par l'association d'insertion Trait d'Union. Treize bénévoles sont actifs, pour 52 personnes enregistrées et un total de 73 transports réalisés.
- Le **covoiturage avec « Covoiturons en Aubrac Carladez Viadène »**, mis en place à l'été 2025 en lien avec les entreprises du bassin de Laguiole, a permis d'impacter favorablement les trajets domicile-travail, et notamment sur l'axe routier départemental RD921 entre Lacalm et Espalion, très fréquenté. Pour mettre en lien les usagers, la Communauté de Communes bénéficie de l'application KAROS. Les habitudes sont aujourd'hui prises, et d'autant plus actuellement dans un contexte où les frais de carburant sont importants. Surtout, le covoiturage a un impact direct dans le portefeuille des covoitureurs car il a permis près de 90 € en moyenne par mois de gain de pouvoir d'achat. Cette solution contribue à une décarbonation de la mobilité professionnelle. Elle peut également être utilisée dans les trajets du quotidien (courses, événements, visites...).
- **Trois vélos-cargos** dans les micro-crèches, et notamment en Viadène, ont également été mis en place, pour faciliter les sorties extérieures des enfants. Une quinzaine de sorties ont été réalisées, pour près de 320 kilomètres parcourus, en sachant que 2 à 4 enfants peuvent être transportés par vélo-cargo.

Pour valoriser toute cette offre, la Communauté de Communes a également réfléchi sa communication, par la création de la marque « Par là - Les mobilités qui nous rapprochent ». Un univers graphique a été mis en place, en lien avec l'agence de communication espalionnaise Elius Communication. Le pari ? Que les habitants s'approprient les mobilités et se projettent dans des

situations. Tous les habitants, des jeunes aux plus âgés, peuvent bénéficier des services proposés, selon leurs profils. Les conseillères « France services » sont localement les interlocutrices de proximité pour informer les usagers.

▪ Un nouvel appel à projets pour poursuivre la dynamique engagée

Cette rencontre a donc permis à l'intercommunalité de valoriser ce bilan favorable mais aussi d'annoncer les perspectives, puisqu'elle est lauréate à nouveau d'un autre appel à projets jusqu'en 2028, porté par le Comité de Massif et soutenu par l'ANCT : la « CIMAC », pour Convention Interrégionale du Massif Central. L'enjeu est bien de poursuivre la dynamique. Dans les projets figurent l'extension du Transport d'utilité sociale sur l'ensemble du territoire, le déploiement d'une station d'autopartage à Mur-de-Barrez et une étude fine autour des mobilités liées au développement touristique.

Emmanuelle GAZEL, Conseillère régionale présente lors de la rencontre, a conclu : « *Le travail réalisé sur le territoire Aubrac Carladez Viadène s'inscrit dans la même veine que la politique régionale sur les mobilités : rassembler les habitants, encourager l'inclusion, développer l'écomobilité. Vous le faites avec compétence et engagement, en relation étroite avec la Région. C'est un élément clé pour la réussite des politiques publiques : relier les gens entre eux mais aussi les collectivités !* »

L'image de la rencontre :



En fin de présentation, la Communauté de Communes et KAROS ont souhaité mettre à l'honneur trois usagers qui sont très actifs dans le covoiturage, en leur remettant symboliquement un prix. Exerçant tous les trois dans les entreprises partenaires (Maison Conquet, Coopérative Jeune Montagne à Laguiole et CMF Coffrages et Menuiserie Fabre à Cassuéjous), ils symbolisent la réussite du covoiturage en Aubrac Carladez Viadène, qui s'est bien installé depuis son lancement à l'été 2025. Les chiffres le montrent : 53 covoitureurs sont inscrits, pour près de 2 400 trajets réalisés et 48 830 kilomètres parcourus.

Informations sur les mobilités en Aubrac Carladez Viadène : www.ccacv.fr/parla-mobilites